

JOURNEE PHARMACEUTIQUE DE TADLA -AZILAL

**LA PHARMACIE D'OFFICINE,
ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES**

24 AVRIL 2010-HOTEL TAZERKOUNT – AFOURER

**« LA PHARMACIE D'OFFICINE ,SITUATION
ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR »**

MR AIT BOUSSELHAM HICHAM

CONSEIL REGIONAL DES PHARMACIENS D'OFFICINE
DU SUD

PLAN

- I. LES FLEXIBILITES DES ACCORDS DES ADPIC.
- II. LIMITES ET DIFFICULTES D'APPLICATION DES FLEXIBILITES (ADPIC).
- III. STRATEGIE DES LABORATOIRES MULINATIONAUX.
- IV. QUELLE STRATEGIE NOTRE MINISTERE DE TUTELLE DOIT ADOPTER?
- V. PERSPECTIVES ET SOLUTIONS.

- POUR DEVELOPPER CE THEME JE TIENS A REVENIR BRIEVEMENT SUR CE QUI A MARQUE L'ACTUALITE D'OFFICINE CES DERNIERS MOIS:
 - RAPPORT PARLEMENTAIRE SUR LE PRIX DU MEDICAMENT;
 - LA POLITIQUE DU GENERIQUE.
- POUR AMELIORER L'ACCESSIBILITE AUX MEDICAMENTS, POURQUOI ON A PAS UTILISER LES FACILITES PREVUEES PAR LES ACCORDS D'ADPIC ?

I-LES FLEXIBILITES DES ACCORDS ADPIC:

- 1-LA LICENCE OBLIGATOIRE
- 2-IMPORTATION PARALLELES "MARCHE GRIS"
- 3-LA DISPOSITION DU BOLAR
- 4-TRANSFERT DU TECHNOLOGIE

1-LA LICENCE OBLIGATOIRE:

- C'EST UNE AUTORISATION DELIVREE PAR LES POUVOIRS PUBLICS A UN TIERS POUR LA FABRICATION D'UN PRODUIT BREVETE OU POUR L'UTILISATION D'UN PORCEDE BREVETE SANS AVOIR OBTENU AU PREALABLE LE CONSENTEMENT DU PROPRIETAIRE DU BREVET.MAIS CELA N'EXCLUE PAS LE DROIT DU TITULAIRE DU BREVET A UNE REMUNERATION ADEQUATE.

2-IMPORTATIONS PARALLELES: MARCHE GRIS

- C'EST LA POSSIBILITE D'IMPORTER DANS UN ETAT SANS AUTORISATION DU TITULAIRE DE BREVET, DES MEDICAMENTS LICITEMENT COMMERCIALISES DANS UN AUTRE ETAT OU ILS SONT VENDUS A UN PRIX INFERIEUR (PRINCIPE D'EPUISEMENT).

3-LA DISPOSITION DE BOLAR:

- C'EST L'EXEPTION POUR LA RECHERHE, PREVUE POUR UN CERTAIN NOMBRE DU PAYS PERMETTANT D'EXLPOITER UN BREVET PAR ANTICIPATION, POUR OBTENIR L'ACCORD DE COMMERCIALISATION DANS LES MEILLEURS DELAIS, DONC UNE MISE EN VENTE RAPIDE DES L'EXPIRATION DE LA PERIODE DE PROTECTION DU BREVET (20 ANS).

4-TRANSFERT DE TECHNOLOGIE:

- LES ACCORDS DES ADPIC PREVOIT UN TRANSFERT DE SAVOIR FAIRE ET DE TECHNOLOGIE DES PAYS LES PLUS DEVELOPPES VERS LES MOINS DEVELOPPES.

- CES FLEXIBILITES ONT ÉTÉ MISES EN PLACE POUR CRÉER UN EQUILIBRE ENTRE LA SANTE PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES DROITS DES DETENTEURS DES BREVETS (PRESERVER L'INNOVATION).

• II-LIMITES ET DIFFICULTES D'APPLICATION DES FLEXIBILITES (ADPIC).

✓ INSUFFISANCE SUR LE PLAN LEGISLATIF:

POUR EXPLOITER AU MIEUX CES FLEXIBILITES, CHAQUE ETAT DOIT PREPARER UNE LEGISLATION APPROPRIEE AVEC DES TEXTES D'APPLICATION POUR SURMONTER LES DIFFICULTES DES PROCEDURES, DONC SE DOTER D'UN ARSENAL JURIDIQUE SANS FAILLES.

✓ **PROCEDURES LOURDES:**

POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE OBLIGATOIRE LES DECISIONS DES ADPIC ONT PREVU UN SYSTEME D'OBTENTION DE L.O AU CAS PAR CAS POUR CHAQUE MEDICAMENT ET POUR CHAQUE PAYS (IMPORTATEUR , EXPORTATEUR).

❖ LES QUANTITES DE MEDICAMENTS DOIVENT ETRE CONNUES ET DECLAREES D'AVANCE POUR EVITER DE REEXPORTER CES MEDICAMENTS VERS LES PAYS RICHES.

❖ NOTIFICATION AU CONSEIL DE L'ADPIC DE L'OMC DE TOUTE UTILISATION DES L.O. ET DES IMPORTATIONS PARALLELES ,CE QUI ENGENDRE DES PRESSIONS POLITIQUES DE LA PART DES PAYS PUISSANTS SUR LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT.

III- STRATEGIE DES LABORATOIRES MULINATIONAUX:

DANS LE BUT D'ÉCHAPER AU PRESSION ET MENACE DE RETORSION, UNE GRANDE ATTENTION DOIT ÊTRE APPORTER AUX STRATEGIES DES INDUSTRIELES PHARMACEUTIQUES.

ON DISTINGUE:



DES STRATEGIES INDUSTRIELES(FUSION,CISSION, EXTERNALISATION DE CERTAINES ACTIVITES....).

❖ DES STRATEGIES COMMERCIALES:

- ❑ POLITIQUE DE SWITCH:CONSISTE A UN TRANSFERT VOLONTAIRE DU SATATUT D'UNE MOLECULE A PRESCRIPTION MEDICALE OBLIGATOIRE A CELUI DE MOLECULE A PRESCRIPTION FACULTATIVE VOIR MEME OTC CE QUI PERMET A CETTE MOLECULE DE DEVENIR(SANS AMM, NON REMBOURSABLE,.....).

RESULTATS

AUGMENTATION DE VOLUME DE VENTE.

□ STRATEGIE DES MARQUES:

S'APPUIE SUR LA REPUTATION DU PRINCEPS,
TRES CONNU AUPRES DES PATIENTS ET DES
PRESCRIPTEURS:

- MARQUE OMRELLE : DOLIPRANE, DOLIRHUME, DOLITABS...);
- DEMANDE D'EXTENTION DE LA DUREE DU BREVET (FORME PEDIATRIQUE + 3ANS);
- ORIENTATION DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE VERS LES PAYS RICHES ET LEURS PATHOLOGIES;

- AIDES FINANCIERES DIRECTES A DES LABOS FABRIQUANTS DE GENERIQUES;

- INFORMATION-FORMATION ET PUBLICITE :

UN GRAND BUDGET EST ALLOUE AUX VISITES MEDICALES ,
FINANCEMENTS DE SITES INTERNETS, REVUES SCIENTIFIQUES ,
RENFORCEMENT DE MARKETING RELATIONNEL AVEC LES
ASSURANCES MALADIES, INSTITUTIONS PUBLIQUES....

- PROMOTION DEGUISEE :MISE A DISPOSITION DE NUMERO VERTS , HOTLINE POUR ASSURER L'OBSERVANCE D'UN TRAITEMENT

IV-QUELLE STRATEGIE NOTRE MINISTERE DE TUTELLE DOIT ADOPTER?

- A LA LUMIERE DE CES CONSIDERATIONS UNE VISION D'ENSEMBLE S'IMPOSE POUR LA SANTE PUBLIQUE , CELA CONSISTE A EXPLOITER AU MAXIMUM LES FACILITES DES ACCORDS DES ADPIC :
 - MENACER DE FAIRE APPEL AUX L.O. ET AUX IMPORTATIONS PARALLELS POUR CONTRCARER LA POSITION DOMINANTE DES LABOS DANS LE BUT DE NEGOCIER DES LICENCES VOLONTAIRES A PRIX RAISONNABLES .;
 - PRIX REFERENTIELS: LE PRIX DE MEDICAMENT DOIT ETRE INDEXER SUR LE POUVOIR D'ACHAT .

-TRANSFERT DE TECHNOLOGIE:

I- INDUSTRIE PHARMA SOPHISTIQUES	ALLEMEGNE- USA – RUSSIE- FRANCE - JAPONE- SUISSE
II-CAPACITES D'INNOVATION	INDE- PORTUGAL – MEXIQUE- IRLANDE...
III-CAPACITES DE REPRODUCTION DES PRINCIPES ACTIFS	CUBA – BRESIL – EGYPTE – BOLIVIE...
IV- CAPACITES DE REPRODUCTION DE PRODUITS FINIES A PARTIR DE PRINCIPES IMPORTEES .	MAROC- ONGOLA- PAKISTAN- JORDANIE- TUNISIE
V- AUCUNE INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE.	CHADE- TOGO – ROANDA –SENEGAL

-TRANSFERT DE TECHNOLOGIE:

I- INDUSTRIE PHARMA SOPHISTIQUES	ALLEMEGNE- USA – RUSSIE- FRANCE - JAPONE- SUISSE
II-CAPACITES D'INNOVATION	INDE- PORTUGAL – MEXIQUE- IRLANDE...
III-CAPACITES DE REPRODUCTION DES PRINCIPES ACTIFS	CUBA – BRESIL – EGYPTE – BOLIVIE...
IV- CAPACITES DE REPRODUCTION DE PRODUITS FINIES A PARTIR DE PRINCIPES IMPORTEES .	MAROC- ONGOLA- PAKISTAN- JORDANIE- TUNISIE
V- AUCUNE INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE.	CHADE- TOGO – ROANDA –SENEGAL

- L' ETAT DOIT CONTROLER LES BUDGETS DES LABOS ET MAITRISER LA FRONTIERE ENTRE MARKETING ET CORRUPTIONS (H1N1, " LES MEDICAMENTEURS" LIVRE DE STEPHANE HOREL);
- INSTAURER LA PRESCRIPTION PAR DCI ET ACCORDER LE DROIT DE SUBSTITUTION AUX PHARMACIENS .

V-PERSPECTIVES ET SOLUTIONS.

1-DEVELOPPER L'AUTOMEDICATION :

- POUR ANTICIPER LE RISQUE DE SWITCH ET,
- POUR ETRE A L'ECOUTE DU MALADE (MALADE AVISE)
- PROTEGER LE PHARMACIEN DANS SON ACTE
- BAISSSE DU COUT DU TARAITEMENT.
- NEGOCIER AVEC L'ANAM LE REMBOURSEMENT DES MEDICAMENTS CONSEILLES PAR LE PHARMACIEN.

- 2- DEVELOPPER LA PHARMACOVIGILANCE:
- REVALORISER LE PHARMACIEN GARANT DE LA SECURITE ET AGISSANT SUR LA VIE POST AMM D'UN MEDICAMENT
- 3- EDUCATION THERAPEUTIQUE
 - ❖ SANS REELLE PRISE DIRECTE SUR LE PROCESSUS POLITIQUE DU MEDICAMENT LE PHARMACIEN D'OFFICINE RESTERA CONSIDERE DANS LA PLUPART DU TEMPS COMME UN SIMPLE SPECTATEUR DONC ON DOIT ELABORER UNE STRATEGIE D'INFLUENCE ET DEVELOPPER LE RELATIONNEL AVEC LES PRESCRIPTEURS D'OPINION (PRESSE ,MEDIA, ASSOCIATION, PARTIE POLITIQUE

- DEVELOPPER UNE NOUVELLE RELATION INTER-PROFESSIONNEL QUI NE DOIT PAS ETRE VERTICAL (DU HAUT VERS LE BAS). MAIS HORIZONTAL (INSTANCES- PHARMACIEN DE LA BASE).



• **MERCI DE VOTRE ATTENTION.**